

Corneille l'a écrit aussi dans *Cinna* (act. II, sc. 1).

Le P. Bouhours, dans ses *Doutes*, se range à l'avis de Vaugelas, qui condamne *le onzième*; mais, dans ses *Remarques*, il cède à la force de l'usage, et tolère l'aspiration.

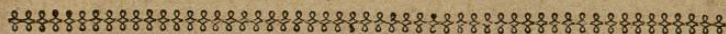
Aujourd'hui on dit plus souvent *le onzième* que *l'onzième*.

(M. Boissonade.)

Ce n'est pas comme le disent l'Académie, Féraud, et la plupart des Grammairiens modernes, parce qu'on regarde l'*u* de *une* comme aspiré, que l'on prononce *vers les une heure*, et non pas *vers les zune heure*; c'est parce que le mot *les* qui marque un pluriel, loin d'appeler grammaticalement le mot *une*, le repousse au contraire, et ne peut souffrir aucune liaison grammaticale avec ce mot; c'est parce que dans cette phrase du discours familier, le substantif pluriel qui appelle *les* est sous-entendu par ellipse, et que c'est comme s'il y avait : *vers les moments qui précèdent ou qui suivent une heure*. On laisse subsister l'article pluriel, quoique le substantif qu'il appelle ne soit pas exprimé.

OUI. L'Académie dit que ce mot s'emploie quelquefois substantivement, et qu'alors il se prononce comme s'il était aspiré : *le oui et le non*. Il a dit *ce oui à regret*. Nous croyons que ce n'est pas le seul cas où l'aspiration existe et qu'elle se retrouve dans les diverses acceptions de ce mot. Ainsi, Racine a dit dans *Andromaque* (II, 3, 1) : « Oui, oui, vous me suivrez. » A. L.

Nous signalerons encore quelques mots d'origine étrangère, admis dans notre langue avec l'aspiration, et reconnus par l'Académie. Tels sont UHLAN, *un corps de uhlands*; YACHT, *les yachts sont communs en Angleterre*; YATAGAN, *un coup de yatagan*; YOLE, *sa yole fut submergée*; YUCCA, *le yucca du Mexique*. Ce sont là, si nous ne nous trompons, toutes les exceptions de ce genre qui se trouvent dans notre langue. A. L.



CHAPITRE II.

DES CONSONNES.

Les *Consonnes* n'ont pas de son par elles-mêmes, elles ne se font entendre qu'avec l'air qui fait la voix ou voyelle; c'est en quoi leur son diffère de celui des voyelles, qui n'est formé que par une seule émission de voix et sans articulation. Ce son des consonnes diffère encore du son des voyelles, en ce que le son de celles-ci est permanent, c'est-à-dire qu'on peut faire un port de voix sur toutes les voyelles, au lieu que le son propre des consonnes ne peut se faire entendre que dans un seul instant, c'est-à-dire qu'il est impossible de faire un port de voix sur aucune consonne.

De tout cela il résulte que la voyelle est le son qui provient de la situation où les organes de la parole se trouvent dans le temps que l'air de la voix sort de la trachée-artère, et que la consonne est l'effet de la modification passagère que cet air reçoit de l'action momentanée de quelque organe particulier de la parole.

C'est relativement à chacun de ces organes que, dans toutes les langues, on divise les lettres en certaines classes, où elles sont nommées du nom de l'organe particulier qui paraît contribuer le plus à leur formation. Ainsi, on appelle *labiales* celles à la formation desquelles les lèvres sont principalement employées; comme P, B, F, V, dans *père, bon, feu, vite*;

Linguales, celles à la formation desquelles la langue contribue principalement; comme D, T, N, R, L, dans *de, tu, notre, rivage, livre*;

Palatales, celles dont le son s'exécute dans l'intérieur de la bouche, à peu près au milieu de la langue et du palais vers lequel elle s'élève un peu à cet effet, comme G, J, K, Q, et les sons mouillés, IL, ILLE, AIL, AILLES, dans *gingembre, guenon, jésuite, kermès, quotité, péril, fille, travail, broussailles*;

Dentales ou *sifflantes*, celles dont le son s'exécute vers la pointe de

la langue appuyée contre les lèvres, comme *s*, *c* doux, *z*, *ch*, dans *se*, *ci*, *zizanie*, *cheval*.

Nasales, celles qui se prononcent un peu du nez, comme *m*, *n*, *gn*, dans *main*, *nain*, *règne*.

Enfin, celles qui sont prononcées avec une aspiration forte, et par un mouvement du fond de la gorge, sont appelées *gutturales*. Nous n'avons de son guttural que la lettre *h* quand elle est aspirée; comme dans les mots le *héros*, la *hauteur*.

Remarque. — Il y a des Grammairiens qui mettent la lettre *h* au rang des consonnes; d'autres, au contraire, soutiennent que ce signe, ne marquant aucun son particulier analogue au son des autres consonnes, ne doit être considéré que comme un signe d'aspiration; mais, comme dit Dumarsais, puisque les uns et les autres de ces Grammairiens conviennent de la valeur de ce signe, ils peuvent se permettre réciproquement de l'appeler ou consonne ou signe d'aspiration, selon le point de vue qui les affecte le plus.

Avant de parler du nombre de nos consonnes, faisons une observation sur la manière de les nommer.

C'est un principe généralement avoué que les consonnes n'ont point de son par elles-mêmes : pour qu'elles soient entendues, il faut qu'elles soient accompagnées d'une voyelle.

Autrefois on faisait sonner les consonnes à l'aide de voyelles sonores, c'est-à-dire que *b*, *c*, *d*, *f*, *g*, *h*, *k*, *l*, *m*, *n*, *p*, *q*, *r*, *s*, *t*, *v*, *x*, *z*, se prononçaient *bé*, *cé*, *dé*, *effe*, *gé*, *ache*, *ka*, *elle*, *emme*, *enne*, *pé*, *qu*, *erre*, *esse*, *té*, *vé*, *icse*, *zède*; mais les inconvénients de cette méthode engagèrent MM. de Port-Royal à en proposer une nouvelle plus simple, et applicable à toutes les langues. Il est certain, disent ces célèbres et profonds Grammairiens (1^{re} p., ch. 6), que ce n'est pas une grande peine à ceux qui commencent à lire, que de connaître simplement les lettres, mais que la plus grande est de les assembler. Or ce qui rend maintenant cela plus difficile, c'est que chaque lettre ayant son nom, on la prononce seule autrement qu'en l'assemblant avec d'autres. Il semble donc que la voie la plus naturelle, comme quelques gens d'esprit l'ont déjà remarqué, serait que ceux qui montrent à lire n'apprirent d'abord aux enfants à connaître leurs lettres que par le nom de leur prononciation, et qu'on ne leur nommât les consonnes que par le son propre qu'elles ont dans les syllabes où elles se trouvent, en ajoutant seulement à ce son propre celui de l'*e* muet, qui est l'effet de l'impulsion de l'air nécessaire pour faire entendre la consonne;

par exemple, qu'on appellât *be* la lettre *b*, comme on la prononce dans la dernière syllabe de *tombe*, ou dans la première de *besoin*; *de*, la lettre *d*, comme on l'entend dans la dernière syllabe de *ronde*, ou dans *demande*; *fe*, la lettre *f*; *ne*, la lettre *n*; *me*, la lettre *m*, et ainsi des autres qui n'ont qu'un seul son;

Que, pour les lettres qui en ont plusieurs, comme *c*, *g*, *t*, *s*, on les appellât par le son le plus naturel et le plus ordinaire, qui est au *c* le son de *que*, au *g* le son de *gue*, au *t* le son de la dernière syllabe de *forte*, et, à l'*s*, celui de la dernière syllabe de *bourse*;

Ensuite, qu'on leur apprît à prononcer à part, et sans épeler, les syllabes *ce*, *ci*, *ge*, *gi*, *tia*, *tie*, *tii*, etc., et qu'on leur fit entendre que le *s*, entre deux voyelles, sonne, à quelques exceptions près, comme un *z* : *misère* se prononce de même que s'il y avait *mizère*.

L'Académie adoptant cette réforme nomme toutes les consonnes avec le secours de l'*e* muet; elle prononce *c*, *ce*; *g*, *ge*; *k*, *ke*; *q*, *que*; *x*, *xe*; mais pour *h*, elle n'indique pas de dénomination et dit seulement qu'on prononce cette lettre comme une simple aspiration, telle qu'elle est dans la première syllabe de *héros*. A. L.

Quoique cette nouvelle méthode ait de grands avantages sur l'ancienne; quoiqu'elle habitue à une bonne prononciation, en faisant donner à chaque syllabe son vrai son et sa juste valeur; quoiqu'elle fasse disparaître tout accent vicieux, et qu'elle diminue les difficultés de l'appellation; cependant elle resta longtemps dans l'oubli, par cela seul qu'elle était contraire à la pratique générale; mais enfin l'empire du préjugé commence à s'affaiblir, et dans peu elle sera, selon toute probabilité, la seule en usage (7).

Suivant cette nouvelle appellation, toutes les lettres de l'alphabet sont *masculines*; suivant l'ancienne, il y en a qui sont *féminines*, et d'autres qui sont *masculines*. Celles qu'on ne prononce qu'avec le secours d'autres lettres dont on les fait précéder sont *féminines* : ce sont *f*, *h*, *l*, *m*, *n*, *r*, *s*, que l'on prononce *effe*, *ache*, *elle*, *emme*, *enne*, *erre*, *esse* (on n'excepte, comme on voit, que la lettre *x*, qui est *masculine*, quoique pour la prononcer on la fasse précéder des lettres

(7) Si je fais épeler à un enfant ces deux syllabes : *fri*, *pro*, je dois trouver, selon l'ancienne méthode, que *effe*, *erre*, *i* font *effèrri*, et que *pé*, *erre*, *o* font *péerro*; au lieu qu'il n'y a pas cet inconvénient dans l'autre méthode, puisque *fe*, *re*, *i* font *fri*; *pe*, *re*, *o* font *pro*.

ic). Quant aux lettres que l'on prononce sans les faire précéder d'autres lettres, elles sont *masculines* : ce sont *a, b, c, d, e, g, i, j, k, o, p, q, t, u, v, y, z*.

Chaque consonne ne devrait avoir qu'un son désigné par un seul caractère, et ce seul caractère devrait être incommunicable à tout autre son. Mais, comme dans la langue française il arrive que le même caractère représente plusieurs sons, ou que plusieurs caractères ne représentent que le même son, nous distinguerons dans les consonnes deux sons : le *son propre* et le *son accidentel*. Nous appellerons *son propre*, le son que la consonne a habituellement; et *son accidentel*, le son qu'elle reçoit par sa position.

TABLE DES CONSONNES,

selon leur son propre ou leur son accidentel, soit au commencement, soit au milieu, soit à la fin des mots.

B b—n'a que le son *propre* BE : *Babylone, bombe, boule*.

De quelque lettre que le *b* soit suivi, il conserve toujours la prononciation qui lui est propre, soit au commencement, soit au milieu du mot.

Le *z* final ne se prononce pas dans *plomb, à plomb*; mais il se prononce dans les noms propres *Joab, Moab, Job, Jacob, Aureng-Zeb*; et dans *radoub* et *rumb* (de vent). (Wailly et le Dict. de l'Académ.)

L'Académie n'indique pas la prononciation du mot *nabab*; le *b* final doit être articulé, comme aussi dans *rob*; mais il ne sonne pas dans *Doubs*. A. L.

En cas de redoublement, ce qui n'a lieu que dans *sabbat, rabbin, abbé* et ses dérivés, et quelques noms de ville, on n'en prononce qu'un. (Mêmes autorités.)

Remarque. Les mots *abréger, aboyer* et leurs dérivés s'écrivaient autrefois avec deux *b*; mais, en faveur de la prononciation, et malgré l'étymologie, on les écrit maintenant avec un seul *b*.

C c.—Son propre, QUE : *cabane, cadre, cou, cupide*.

Son accidentel { SE : *ceci*.
GUE : *second* et ses dérivés.

Quoique nous ayons un caractère pour le *c*, et un autre pour le *g*, cependant lorsque la prononciation du *c* a été changée en celle du *g*, par exemple, dans le mot *second* et ses dérivés, nous y avons conservé le *c*, parce que les yeux s'étaient accoutumés à l'y voir; ainsi,

nous écrivons toujours *second, secondement, seconder*, quoique nous prononcions, *segond, segondement, segonder*, surtout dans la conversation. (Dumarsais, *Encycl. méth.*, lettre C, et le *Dictionn. de l'Académ.*)

L'usage est partagé pour les mots *secret, secrétaire*. Dangeau, Restaut, Domergue et Sicard pensent qu'on doit prononcer *segret, segrétaire*; mais Dumarsais préfère prononcer *secret, secrétaire*; et l'Académie, n'indiquant dans son dictionnaire le changement du *c* en *g*, que pour les mots *second* et dérivés, paraît vouloir que le *c*, dans les mots *secret, secrétaire*, conserve le son qui lui est propre, c'est-à-dire, le son *que*.

Cette dernière opinion a aujourd'hui entièrement prévalu. A. L.

Dumarsais, Restaut, Domergue et Sicard voudraient que *Claude* se prononçât *Glaude*; mais Wailly, M. Leduc (*Man. des amat. de la langue fr.*) et M. Boissonade (*Journal des Débats* du 23 ou 24 septembre 1810) pensent qu'il vaut mieux dire *Klaude*; en effet, c'est présentement la seule manière de prononcer ce nom patronal, et si l'on dit *Glaude*, ce n'est que dans cette phrase : *Prune de reine glaude*.

L'Académie n'indique même pas l'exception de ce dernier cas, et nous croyons que c'est avec raison; il faut autoriser le moins possible les corruptions de langage introduites dans la conversation. A. L.

Cigogne s'écrivait autrefois *cicogne* (du latin *ciconia*), et le *c* se prononçait comme un *g*.

C initial, ou dans le corps d'un mot, conserve le son qui lui est propre avant *a, o, u, l, n, r, t*; néanmoins avant *u* il rend un son moins dur : ainsi, on prononce, avec le son propre, *cabaret, colonne, cuve, cligne-musette, Cnéius, crédulité, sanctifier, acteur*.

(Le Dict. de l'Académ., lettre C.)

Il prend le son accidentel *se* avant *e, i* : *ceinture, ciguë*. Il en est de même avant *a, o, u*, quand on met une cédille dessous, comme dans ces mots : *façade, garçon, reçu*.

(Le Dict. de l'Académ. et Restaut, page 24.)

C prend le son de *ch* dans *violoncelle, vermicelle*, que l'on prononce *violonchelle, vermicelle*.

(Trévoux, Gattel, Wailly, etc.)

Voyez les Rem. dét., lettre *V*.

Cette prononciation, conforme à l'origine italienne du mot, paraît abandonnée aujourd'hui, car l'Académie ne la mentionne pas; il faut donc suivre la règle des mots français. Il en est de même du mot *concelli*. Et pourtant l'Académie en admettant le mot italien *fantoccini* lui laisse sa prononciation primitive *fantotchini*. A. L.

C ne se prononce pas au milieu des mots, quand il est suivi d'un *q*, ou de *cr*, *cl*, *ca*, *co*, *cu* : *acquérir*, *accréditer*, *acclamation*, *accabler*, *accomplir*, *accuser* se prononcent *aquérir*, *acréditer*, *aclamation*, etc.

(Wailly, page 417. Lévizac, page 74, t. I.)

Dans le redoublement, les deux *c* ne se prononcent qu'avec *e* et *i*; le premier *c* prend le son propre *que*, et le second, le son accidentel *se* : ainsi *accessit*, *accepter*, *accident*, *accès*, se prononcent *aqsessit*, *aqsepter*, *aqcident*, *aqcès*.

(Wailly, page 417.)

C, à la fin des mots, se prononce ordinairement : *bec*, *échec* (perte), *estoc*, *aqueduc*, *agaric*, *syndic*, *tricot*, *avec*, *cognac* (8), de *bric* et de *broc*, etc.

Mais il ne se prononce point dans *estomac*, *broc*, *croc*, *accroc*, *marc*, *échecs* (jeu), *tabac*, *jonc*, *lacs* (filets), *flanc*, *caoutchouc*, *escroc*, *tronc*, *clerc*, *cric*, *porc*, *arsenic*, etc.

(Le Dict. de l'Académ. Wailly, page 416; Demandre et Gattel.)

Nous retranchons de cette dernière catégorie le mot *arsenic*, où le *c* doit sonner comme dans la plus grande partie des finales, *bac*, *bissac*, *ressac*, *sumac*, *talc*, *parc*, *rebec*, *aspic*, *zinc*, *fisc*, *troc*, *froc*, *bloc*, *bouc*, *stuc*, *caduc*, *suc*, *turc*, etc.; auxquels il faut joindre *cric-cric* et *croc-en-jambe*. Dans tous ces mots la prononciation ne change pas au pluriel : ainsi on prononce des *bloks*, des *bouks*, des raisins *seks*. Voyez notre remarque suivante. A. L.

On ne fait point sonner le *c* final muet sur la voyelle initiale du mot suivant, si ce n'est dans quelques occasions assez rares, où on lui donne le son propre; comme dans *franc-étourdi*, du *blanc au noir*, *clerc-à-maitre*, *porc-épic*, que l'on prononce, *fran qétourdi*, du *blan-qau-noir*, *cler-qà-maitre*, etc.

Mais, dans la poésie, il devient souvent nécessaire de prononcer de cette façon, soit pour la rime, soit pour éviter l'hiatus. Ainsi l'Académie autorise la prononciation de *c* dans *broc* opposé à *froc*, et Boileau fait rimer *estomac* avec *Sidrac*. Il faudra dire aussi *le tabac-q-est divin*, et même l'Académie fait sonner *porc* devant une voyelle; de là *porc-épic* (voyez l'orthographe de ce mot aux substantifs composés); et encore *croc* dans *croc-q-en-jambe*. Mais comment doit-on pronon-

(8) *Cognac*. L'Académie dit que le *c* final ne se fait point entendre dans ce mot. Mais il nous semble que l'usage est contraire à cette opinion; et Féraud, Gattel, Boiste, Catineau et M. Laveaux sont d'avis qu'on doit le prononcer. — Ce mot n'étant pas très usité, il n'est pas étonnant que la prononciation en soit incertaine : l'usage, pour ainsi dire, n'existe pas. Si l'analogie devait nous guider, nous serions assez porté à prendre pour type *Cognac*; mais il vaut mieux se soumettre à l'Académie. A. L.

cer ces deux derniers mots au pluriel? Faut-il rentrer dans la règle et ne plus prononcer le *c*? ce serait rationnel. Et pourtant l'oreille serait déroutée par ce changement qui défigure en quelque sorte le mot. Il nous semble donc qu'il serait mieux de prononcer des *porc-x-épics*, des *croc-x-en-jambe*; ou plutôt, malgré l'orthographe, de conserver au pluriel le son même du singulier; car si, pour ces mots, les Grammairiens et l'Académie se taisent, il est maintenant généralement reçu de prononcer des *arkenciels*, que l'on écrit *arcs-en-ciel*. A. L.

Le *c* de *donc* ne se prononce que lorsque la phrase commence par *donc* : *votre ami est dans le besoin; donc vous devez l'aider. Je pense, donc je suis*; ou lorsque cette conjonction est suivie d'une voyelle : *votre frère est donc arrivé*; ou bien encore, d'après Dommegue, dans les phrases que dicte un mouvement de l'âme, soit passionné, soit d'indignation, soit de colère, etc., comme dans cet exemple : *jusqu'à quand prétendez-vous donc me dicter des lois?*

Dans tout autre cas, le *c* de la conjonction *donc* ne se prononce point; ainsi l'on dit, *allons don nous promener*.

L'Académie sur ce mot garde le silence; c'est une preuve qu'elle prononce toujours le *c*, au moins dans le style soutenu, et que cette omission est simplement une négligence permise dans la conversation. — Il reste encore quelques difficultés à résoudre pour les mots terminés par *ct*. Partout où le *t* sonne fortement, le *c* se prononce de même, *intact*, *exact*, *tact*, *contact*, *abject*, *direct*, *insect*, *strict*, *distinct*, *succinct*. Mais l'usage veut que le *t* soit muet dans *respect*, *circonspect*, *aspect*, et qu'on prononce le *c*; ainsi Molière (*les Femmes Sav.*, III, v, 12 et 13) fait rimer *grec* avec *respect*. Cependant nous croyons que le *c* ne doit pas sonner devant une consonne, et qu'on dit *respè profond*, même dans la déclamation; tandis que devant une voyelle il faut dire *aspek agréable*, *respek affecté*. Au pluriel, le son est toujours adouci, et l'on prononce des *respès affectés*; des hommes *circonspsés et prudents*. Le mot *suspect* laisse quelques doutes; nous croyons néanmoins qu'il faut prononcer le *c* et le *t*; sauf un seul cas peut-être, car nous avons plusieurs fois entendu des personnes instruites dire *la loi des suspés*. *Instinct*, au singulier comme au pluriel, se prononce avec le son nasal *instin*. Voilà ce que nous croyons être l'usage : il est à regretter que l'Académie ne se soit pas expliquée sur toutes ces différences. A. L.

Voyez page 53, la prononciation du *ch*.

D d. — Son propre D : *Diane*, *duché*, *douleur*.

Son accidentel T : *second abrégé*, *grand acteur*.

D initial, et dans le corps du mot avant une consonne, conserve le son qui lui est propre : *dame*, *admirable*, *admission*.

(Wailly, page 420; Sicard, page 448, t. II.)

Il conserve également le son qui lui est propre, devant une voyelle, *adorable*,

identique, odalisque. A la fin des mots, ordinairement il ne se prononce pas, *froid, bord, pied, nid, grand, profond.* A. L.

D final sonne dans les noms propres *Obed, David, Joad, Sud* (vent), etc.

(Demandre, *Dictionnaire de l'élocution*, au mot *Consonne*, et Wailly, page 429.)

Zend ou *Zend-Avesta* se prononce *Zainde*. (Académie.)

Il sonne encore, ou plutôt il prend le son accidentel *t*, si le mot qui finit par un *d* est un *adjectif* suivi immédiatement de son substantif, et que celui-ci commence par une voyelle, ou un *h* non aspiré; ainsi, *grand homme, profond abîme*, se prononcent *gran-thomme, profon-tabîme*.

(Demandre.)

Il prend le même son, et dans le même cas, s'il est, à la fin d'un verbe, suivi de l'un des pronoms *il, elle, on* : *entend-il? coud-elle bien? répond-on ainsi?* se prononcent *enten-til? cou-telle bien? répon-ton ainsi?*

(Dumarsais, Féraud, Bouillette et Demandre.)

Cette liaison n'a pas lieu seulement avec les pronoms, mais encore avec d'autres mots, surtout dans le style soutenu; ainsi l'on fera sonner, *il apprend assez bien; il répond à tout; on vous rend enfin justice; il prend intérêt*, etc. Et ainsi avec toutes les troisièmes personnes du présent de l'indicatif dans les verbes. A. L.

Dans le cas où l'*adjectif* ne serait pas immédiatement suivi de son substantif, Bouillette, Demandre, Sicard, M. Laveaux et M. Dubroca sont d'avis qu'alors le *d final* ne devrait pas se faire sentir, même avant une voyelle; ainsi, dans cette phrase, *le chaud aujourd'hui n'est pas grand au prix d'hier*, on ne ferait entendre en aucune sorte ni le *d* de *chaud*, ni celui de *grand*.

Ils sont également d'avis que, quant aux substantifs suivis ou non suivis immédiatement de leurs adjectifs, on n'est pas dans l'usage, surtout dans la conversation, de faire sonner le *d final* de ces substantifs, même avant une voyelle; et alors ils pensent que dans *froid extrême, chaud épouvantable, bord escarpé, le froid et le chaud*, ces mots se prononcent comme s'il n'y avait pas de *d* aux mots *froid, chaud, bord*.

Remarquez que, d'après cette règle, ce vers de Boileau n'est point régulier :

De ce *nid* à l'instant sortirent tous les vices (Ep. III);

car le *d* ne se prononçant pas dans le mot *nid*, la rencontre de l'*i* et de l'*a* forme un hiatus, ce qui est contraire aux principes que ce grand poète a consacrés lui-même.

Cette remarque est juste, et le vers de Boileau présente une irrégularité. Mais, enfin, comment faut-il le prononcer? Il est évident que le poète a voulu faire sonner le *d*, et nous pensons qu'il faut lire ainsi, pour éviter la faute plus grave de l'hiatus. Il n'en serait pas de même pour *bord escarpé, accord unanime, bord immense*, parce que l'omission du *d* ne fait qu'adoucir la prononciation sans choquer l'oreille. A. L.

Au surplus c'est l'oreille que l'on doit surtout consulter; elle en apprendra plus que toutes les règles, et, par exemple, elle dira qu'on est dans l'usage de faire sentir le *d* dans ces expressions : *de fond-en-comble, de pied-à-boule, de pied-en-cap*, et de ne pas le faire sentir dans *pied-à-pied* (9).

Les seuls mots où les deux *d* se prononcent sont : *addition, additionnel, reddition, adducteur*; ailleurs on n'en prononce qu'un seul, mais la syllabe est brève dans l'un et dans l'autre cas.

(Le Dict. de l'Acad., Wailly, Sicard, M. Chapsal.)

Nous n'avons pas présent à la mémoire un seul mot écrit par deux *d* qui se prononcent comme un seul; ainsi donc la règle générale serait de prononcer les deux *d* partout où ils se trouvent. Les mots cités viennent du latin et ils ont conservé leur prononciation; cela était nécessaire, car nous avons *addition* et *adition*; les Latins avaient en outre *reditio* et *reditio* (retour). Ainsi nous ferons sonner la lettre redoublée dans *additionner, adduction, Edda, quiddité*. A. L.

F f. — Son propre FE : *fini, forêt, funeste*.

Son accidentel VE : *neu-vans, neu-vhommes*.

Cette lettre conserve toujours le son qui lui est propre au commencement et au milieu des mots.

Finale, elle se fait sentir au singulier comme au pluriel, aussi bien avant les mots qui commencent par une consonne qu'avant ceux qui commencent par une voyelle : ainsi *vif désir; soif brûlante; pièce de bœuf tremblante*; se prononcent comme *vif amour; soif ardente; bœuf à-la-mode*; en faisant entendre le *f final* de *vif*, de *soif*, de *bœuf*.

(Le Dictionn. de l'Acad.)

Il y a cependant quelques mots exceptés de cette règle. De ce nombre sont les mots *clef*, dont le *f* ne se prononce ni au singulier ni au

(9) Gattel voudrait que l'on ne fit point sentir le *d* dans *pied-à-terre*, et que l'on prononçât *pié-à-terre*; mais nous pensons que l'usage est contraire à sa décision; et Domergue, pag. 468 du *Man. des étr.*, Wailly, dans la dernière édition de son *Dict.*, Lemare, 7^e ex. de *Prononc.*, et Vandelaincourt, font prononcer *pié-t-à-terre*. — L'Académie se tait.

pluriel; *éteuf* (petite balle de paume), dont le F ne se prononce qu'en poésie; *œuf frais*, *œuf dur*, *cerf-volant*, *cerf-dix-cors*, *chef-d'œuvre*, *bœuf-gras*, *bœuf salé*, dont le F ne se prononce ni en prose ni en poésie. Cela est fondé sur ce que, si l'on faisait sentir la lettre F des premiers mots *œuf*, *cerf*, *chef*, *bœuf*, la prononciation serait lente, lorsqu'au contraire elle doit être prompte, chacun de ces mots étant intimement lié avec *frais*, *dur*, *volant*, *dix-cors*, *œuvre*, *gras*, *salé*, qui les accompagnent

(Lévizac.)

Dans *nerf-de-bœuf*, on ne fait entendre d'autre f que celui du mot *bœuf*.

(L'Académie, Lévizac, Gattel, Wailly.)

L'exception a également lieu, selon le P. Buffier, Wailly, Domergue, Gattel, Sicard et M. Laveaux, pour les mots, au pluriel, *nerfs*, *bœufs* (10), *œufs*.

L'Académie a réglé la prononciation de ces mots; ainsi on fait entendre le f au singulier des mots *bœuf* (excepté pour le *bœuf-gras*), *nerf* (excepté *nerf-de-bœuf*), *œuf*, partout; mais au pluriel, il ne sonne pas, et l'on dit *des bœu*, *des œu*, *des nère*. Cela est simple et clair, et c'est évidemment la seule règle à suivre. Nous repoussons donc l'opinion de quelques Grammairiens qui veulent, quand ces substantifs ne sont pas déterminés par un complément, établir la différence suivante dans la prononciation: *une douzaine d'œufs*; *des œufs à la coque*; *une attaque de nerfs*; *des nerfs endurcis*; et au singulier devant une voyelle ou une consonne, *du bœuf en daube*, *du bœuf salé*: *un œuf à la coque*, *un œuf dur*, etc. Puis ces mêmes Grammairiens prononcent f dans *bœuf sauvage*. C'est multiplier inutilement les difficultés. — Au mot *serf* l'Académie indique l'articulation de f, et elle ne dit rien au mot *cerf*; mais à *cerf-volant* elle veut qu'on prononce *cer*: d'où l'on conclut que pour établir une distinction complète, il faut prononcer *cer* et *serf*, au singulier comme au pluriel. Nous adoptons volontiers cette décision. A. L.

L'exception a lieu aussi dans l'adjectif numéral *neuf*; mais c'est quand il est suivi immédiatement d'un mot qui commence par une consonne: *neu-cavaliers*, *neu-chevaux*, *neu-cents*; car, quand cet adjectif est suivi d'un substantif qui commence par une voyelle, l'usage ordinaire est d'en prononcer le F comme un v: *neu-vécus*, *neu-vans*, *neu-venfants*, *neu-vhommes*.

(10) Boileau (sat. VI) a dit:

Et pour surcroît de maux, un sort malencontreux
Conduit en cet endroit un grand troupeau de bœufs.

Et Racine (*les Plaideurs*, I, 5):

Et si dans la province
Il se donnait en tout vingt coups de nerf de bœuf
Mon père pour sa part en emboursait dix-neuf.

Il en est de même, d'après la décision de l'Académie, quand *neuf* est suivi d'un adjectif. Ainsi l'on prononcera *neu-v-aimables convives*, *neu-v-élégantes personnes*. Nous croyons néanmoins qu'il ne faut pas appuyer sur le v, mais plutôt adoucir le son du f. A. L.

Et si *neuf* n'était suivi d'aucun mot, ou s'il n'était suivi ni d'un adjectif numéral ou autre, ni d'un substantif, on en prononcerait le f avec le son propre: « De cent qu'ils étaient, ils ne restèrent que « *neuf*, — *neuf* et demi, — ils étaient *neuf* en tout, — les *neuf* arri- « vèrent à la fois. »

(Le Dict. de l'Acad., au mot Neuf)

Remarque. Ces règles sur la prononciation du mot *neuf*, adjectif numéral, ne sont point applicables à l'adjectif *neuf* signifiant *nouveau*, *fait depuis peu*; et, en effet, le silence de l'Académie sur la prononciation de ce mot, dans cette signification, indique qu'au singulier comme au pluriel, avant une voyelle comme avant une consonne, le F doit se faire entendre.

Lorsque F est redoublé, on n'en prononce qu'un.

Le FF se prononce comme un F. Nous en parlerons à la lettre P.

G g. — Son propre, GEE: *guider*, *guérir*, *guide*, *guttural*.Son accidentel } JE: avant e, i: *gelée*, *gibier*, *giboulée*.
KE: *rang élevé*, *long accès*.

Le G initial, ou dans le corps d'un mot, a le son qui lui est propre avant les voyelles a, o, u, et avant les consonnes l, r: *galon*, *gosier*, *guttural*, *gloire*, *agréable*.

Il a encore le son naturel devant d'autres consonnes; par exemple, dans *Bagdad*, *boghei*, *Ghelma* ou *Guelma*, *Ghèbres* ou *Guèbres*, *Ghiaour* qu'on écrit encore avec le son adouci *Giaour*, *dogme*, *stigmatiser*, *zigzag*, etc. Il sonne fortement dans *bourgmestre* (prononcez *bourguemestre*); mais on ne le fait pas sentir dans *doigter*, *vingtaine*, *vingtième*, parce qu'il est muet dans *doigt*, *vingt*. A. L.

Avant les voyelles e, i, il a le son accidentel je: *gêne*, *gentil*, *gingembre*, *pigeonneau*, se prononcent comme s'il y avait *jène*, *jentil*, etc. *Gessner* se prononce avec le son dur *Gessner*.

On insère un e absolument muet après la consonne g, quand on veut lui ôter le son qui lui est propre devant a, o, u, pour lui donner le son de j, qu'elle a devant e, i; ainsi l'on a écrit *forgeons*, pour le faire prononcer comme s'il y avait *forjons*.

Pour donner au contraire à la lettre g le son qui lui est propre

avant *e*, *i*, et lui ôter celui que l'usage y a attaché dans ces circonstances, on met après cette consonne un *u* que l'on peut appeler muet, comme dans *guérir*, *guide*, *guider*, à *ma guise*, où l'on n'entend aucunement la voyelle *u*. (Douchet et Beauzée, *Encycl. méth.*, lettre G.)

Il y a cependant quelques mots, comme *aiguille*, *aiguillon*, *aiguiser* (11), *arguer*, *inextinguible*, et les noms propres d'*Aiguillon*, le *Guide*, de *Guise*, dans lesquels l'*u* se fait entendre.

(Dangeau, *Essai de Gramm.* — Wailly, page 423.)

Dans le mot *gangrène*, le G initial prend le son accidentel *k* : *kan-grène*.

(L'Académie, page 355 de ses *Observ.*, et son *Dictionn.*)

G final sonne GUE, dans les mots étrangers *Doëg*, *Agag*.

(Wailly.)

L'Académie donne le mot *orang-outang* sans indiquer la prononciation. Or, il faudrait savoir si le premier *g* sonne sur la voyelle, ou bien s'il est muet, comme le second. Beaucoup de personnes prononcent *oran-outan*, et peut-être est-ce la façon la plus accréditée. Cependant la liaison existe dans tous nos mots composés ; c'est le génie de la langue : *franc-alleu*, *porc-épic*, *piéd-à-terre*, *pot-au-feu*, etc. L'analogie voudrait alors qu'on prononçât *oran-g-outan*, et ce serait notre avis. Le pluriel fait *orangs-outangs* qui se prononce *oran-z-outan*. A. L.

A l'égard de *joug*, l'Académie dit que l'on fait sentir un peu la lettre finale, même devant une consonne.

G final a le son accidentel *κ*, dans *BOURG*, et dans les mots qui sont suivis d'une voyelle, comme : *suer sang et eau*, *un long accès*, *rang honorable*.

Mais il est muet dans les mots *faubourg*, *legs*, *doigt*, *vingt*, *étang*, *poing*, *coing* (12), *hareng*, *seing*.

(Wailly, page 423.)

On ne prononce qu'un *g* dans les mots où cette lettre est redoublée, excepté avant GÉ, et alors le premier a le son de *gue* : *suggérer*.

(11) Féraud et Gattel sont d'avis qu'il faut prononcer *éghizer* ; mais Beauzée, Restaut, Wailly, Domergue, pag. 468 de son *Man.*, et 439 de ses *Solut. gramm.*, M. Lemare, pag. 278, 1^{er} volume, Rolland, M. Laveaux, et l'Académie veulent que l'on dise *ai-gui-ser* : *ui* est prononcé rapidement, mais l'*u* se fait entendre.

(12) L'Académie et le plus grand nombre de lexicographes écrivent plutôt *coïn* que *coing* ; cependant cette dernière orthographe est la meilleure, parce que par là on distingue ce mot du mot *coïn* qui signifie *angle*, et que d'ailleurs le mot *cognassier*, qui est le nom de l'arbre qui produit le fruit appelé *coing*, amène par analogie le mot *coing* écrit par un *g*. — L'Académie, en 1835, n'écrit plus que *coing*.

G, suivi de la consonne N, forme différents sons : le son propre de GN forme deux articulations, *gue* et *ne* ; le son accidentel ou mouillé de *gn* est *gne*.

Au commencement des mots, *gn* conserve le son qui lui est propre : *gnome*, *Gnide*, *gnostique*, *gnomon*, se prononcent *guenome*, *guenide*, *guenostique*, *guenommon*.

(L'Académie.)

Le son mouillé de GN n'a lieu qu'au milieu des mots ; on prononce *magnanime*, *barguigner*, *cognassier*, *cognée*, *digne*, *cigogne*, *guignon*, *incognito*, *magnétisme*, *Sévigné* (nom propre), de même que *agneau*, *règne*, *gagner*, *compagnie*.

Il faut en excepter les mots *agnat*, *diagnostic*, *stagnation*, *cognat*, *cognition*, *régnicole*, *inexpugnable*, *igné*, *ignition*, *Progné*, et quelques dérivés, que l'on prononce avec le son propre, c'est-à-dire que le *g* et le *n* sont entendus séparément.

(L'Académie.)

Dans les noms propres *Clugny*, *Regnaud*, *Regnard* (auteur comique), la lettre *n* a sa prononciation naturelle, et le G est entièrement muet. On prononce de même le mot *signet*, mais *signer*, *assigner*, *assignation*, se prononcent avec le son mouillé.

(Beauzée, *Encycl. méth.*, lettre N. — Domergue, page 126, et le *Man. des amat.*, 2^e année, page 271.)

Le son mouillé a également lieu dans *agnus* ; mais le *g* et le *n* se prononcent séparément, c'est-à-dire, avec le son propre dans *agnus-castus*, nom d'arbruste.

(L'Académie.)

L'Académie ne parle point de la prononciation des deux mots *imprégner*, *imprégnation* ; mais Wailly, Gattel, MM. Rolland, Le Tellier et Laveaux disent que *imprégnation* se prononce *impregue-nation*, et qu'*imprégner* se prononce avec le son mouillé.

L'Académie ne reconnaît pas le mot *imprégnation*. Mais nous ne voyons pas de raison pour changer la prononciation d'un mot à l'autre, et nous nous rangeons à l'avis de M. N. Landais qui veut qu'on mouille *gn* dans *imprégnation*. C'est un mot, au reste, dont on peut se passer. A. L.

Observez qu'il ne faut jamais mettre *d'i* après *gn* pour faire le son mouillé. — Cette règle est générale ; cependant, afin de distinguer dans les verbes terminés en *gnant*, au participe présent, la première et la seconde personne plurielle de l'imparfait de l'indicatif, de la première et de la seconde personne plurielle du présent de l'indicatif, on écrit avec un *i* ; *nous craignions*, *vous craigniez* ; *nous accompagnions*, *vous accompagniez*.

Le présent du subjonctif est sujet à la même exception. (M. Sauger.)

GLI dans tous les mots français se prononce avec le son accentué, comme dans *glisser*, *église* ; mais nous avons emprunté aux Italiens quelques mots où *gli* garde le son de deux *ll* mouillés, ainsi *imbroglio* se prononce, selon l'Académie, *imbrottillo*